

LIBRAMONT 2008

INSCRIPTIONS

Inscription de principe : 02-06-2008
Inscription nominative : 30-06-2008
Inscription définitive : 14-07-2008

ENGAGEMENTS : CEIO J/YR : 260 EUROS +
contrôle MCP

CEI*** : 260 EUROS + contrôle MCP
CEI** : 230 EUROS + contrôle

MCP

Dotation : 4000 EUROS en espèce
Plus de 5000 euros en nature

Avant-programme

Concours (cat.):	CEIOJY3* (126km) - CEI3* (126km) – CEI2* (109km)
Lieu: LIBRAMONT	(BEL) Date: 25-26 juillet 2008

CONDITIONS GENERALES

Le concours est organisé conformément:

- Aux Statuts de la FEI, 21^{ème} édition, révision en vigueur depuis mai 2006
- Au Règlement Général de la FEI, 21^{ème} édition, révision en vigueur depuis juin 2006
- Au Règlement Vétérinaire FEI, 10^{ème} édition, en vigueur au 1^{er} janvier 2006
 - Au Règlement « Anti-Doping Rules for Human Athletes » (ADRHA), révision en vigueur le 26 juillet 2005
 - Au Règlement "Equine Anti-Doping And Medication Control Rules" (EADMCR), révision en vigueur le 1^{er} juin 2007
- Au Règlement FEI des Raids d'Endurance, 6^{ème} édition, en vigueur au 1^{er} janvier 2005
- Au classement FEI par Etoiles pour Endurance, en vigueur au 1^{er} janvier 2005
- Ainsi qu'à toutes les corrections et modifications aux Règlements susmentionnées, publiées ultérieurement par la FEI.

Les Statuts et le Règlement Général comportent une clause arbitrale selon laquelle, tout appel contre une décision rendue par la FEI ou l'un de ses organes, sera arbitrée exclusivement par le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) dont le siège est à Lausanne, Suisse.

Il est de la responsabilité des Fédérations Nationales de s'assurer que leurs participants ont l'âge correct pour participer à la compétition; les cavaliers ainsi que les chevaux doivent être inscrits auprès de la FEI.

.....
Ce programme est approuvé, si les corrections et les additions apportées par la FEI ont été effectuées. La Fédération Nationale et le Comité d'Organisation sont obligés de s'assurer que les sections obligatoires dans le programme approuvé sont transmises aux Fédérations invitées et aux Officiels pour leur information.

L'Annexe fait partie intégrante de cet avant-programme FEI approuvé et signé.

Ceci doit être imprimé dans le programme définitif



Date: 16.05.08

Signature : _____
Ian Williams
Directeur
Département Endurance

CEI 2* - RAID SUR UN JOUR

CLASSES	ETOILES	KM
CEI	2*	109

CEI 3* - RAID SUR UN JOUR

CLASSES	ETOILES	KM
CEI	3*	126
CEIOJY	3*	126

CODE DE CONDUITE FEI POUR LE BIEN-ETRE DES CHEVAUX

La Fédération Equestre Internationale (FEI) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre international qu'elles adhèrent au Code de Conduite de la FEI et qu'elles reconnaissent et acceptent que le bien-être du cheval soit en tout temps considéré comme souverain et qu'il ne soit jamais subordonné à aucune influence commerciale ou de compétition.

1. Le bien-être des chevaux prédomine sur toutes les autres exigences, à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela inclut la bonne gestion des chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage et la sellerie ainsi que le transport.
2. Pour être autorisés à concourir, les chevaux et les concurrents doivent être physiquement aptes, compétents et en bonne santé. Cela comprend l'utilisation de médicaments, les procédures chirurgicales qui menacent le bien-être ou la sécurité des chevaux, la gestation des juments et le mauvais usage des aides.
3. Les épreuves ne doivent pas porter préjudice au bien-être des chevaux. Cela implique une attention constante portée aux zones de compétition, aux terrains, aux conditions météorologiques, aux écuries, à la sécurité du site et à l'aptitude du cheval à poursuivre son voyage après l'épreuve.
4. Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée. Cela recouvre les soins vétérinaires appropriés, les blessures pendant les concours, l'euthanasie et la retraite.
5. La FEI encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.

Une copie complète du présent Code peut être obtenue auprès de la Fédération Equestre Internationale, Avenue Mon-Repos 24, CH-1005- Lausanne, Suisse. Téléphone: +41 21 310 47 47. Le Code est disponible en français et anglais. Il peut également être consulté sur le site web de la FEI: www.horsesport.org.

I. INFORMATIONS GENERALES

1. DESCRIPTION DU CONCOURS (Veuillez vous référer à la page 3)

Statut (Art. 824): CEI2* Km
CEIOJY3* Km
CEI3* Km

Lieu :
Pays :
Dates :

2. ORGANISATEUR (Adresse complète)

Nom :

Adresse:

Téléphone: Téléfax:

Courriel:

Site Internet:

3. COMITE ORGANISATEUR (Art. 101.6)

Président du concours :

Vice Présidente du concours :

Courriel:

Secrétaire du concours :

4. SPONSOR(S)

Nom (s):

II. OFFICIELS (Devoirs des Officiels, voir Art. 822) (prénom, nom et nationalité)

1. JURY DE TERRAIN (Art. 148, 153, 823, 822.1, Annexe IV)

Président : ✓

Niveau : 4*

Nationalité :

Courriel:

Membre : ✓

Niveau : 3*

Nationalité :

Membre : **Juge nationale**

Niveau :

Nationalité :

Membre :

Niveau :

Nationalité :

2. DELEGUE TECHNIQUE (ETRANGER) : (Art. 156, 157, 823, 822.2, Annexe IV) (Le DT doit être étranger pour les Championnats et les CEI 4*)

Nom : ✓

Niveau : 4*

Nationalité :

Courriel:

3. COMMISSAIRE EN CHEF : (Art. 144, 822.4)

Nom : MICHEL TROISFONTAINES ✓
Nationalité : BEL
Courriel: mtr@troisfarchi.com

4. COMMISSAIRES : (Art. 144, 822.4)

Nom : LUC CADOT

Nom : BERNARD NIZETTE

5. COMMISSION VETERINAIRE / DELEGUE : (Art. 158, 822.3, 1003, 1007, 1008, 1009, Annexe IV)

Président : DR JEAN-MARC LAMOLLE ✓
Nationalité : BEL
Courriel : jm.lamolle@brutele.be
Niveau : 4*

Délégué Vétérinaire étranger : DR DANIELE GAGLIARDI ✓
Nationalité : ITA
Niveau : 4*

Membre(s) associé(s) : (un membre pour 15 chevaux) (NOM + NATIONALITES)

Name DR ERIC GHISLAIN ✓ Niveau : 2*

Nationalité BEL

Name DR SABINE LIEVENS ✓ Niveau : 2*

Nationalité BEL

Name DR MARCELLO CONTE Niveau :

Nationalité ITA

Name DR HOSAIN ABBARA ✓ Niveau

Nationalité QAT

III. CONDITIONS TECHNIQUES SPECIFIQUES

1. CEIOJY***

1.1 **COMPETITION** (Art. 820, 821, 808, 806, 801)

Equipe OUI Individuel OUI
Temps limite du raid
Méthode de départ
Genre de terrain
Différence d'altitude

1.2 **DISTANCE MINIMUM PAR JOUR**

Km Nombre de phases (2 à 6)

Vet Gates

Km Dans une halte chronométrée de min.
Km Dans une halte chronométrée de min.
Km Dans une halte chronométrée de min.
Km Dans une halte chronométrée de « finish ».√

1.3 **FREQUENCES CARDIAQUES**

A chaque contrôle vétérinaire, la fréquence cardiaque ne doit pas dépasser après minutes de repos.√

1.4 **POIDS MINIMUM**

(pas de poids minimum pour les compétitions Enfants, Juniors et Jeunes Cavaliers)

1.5 **LIEU ET HEURE DE DEPART**

Lieu LIBRAMONT
Heure 6H00

1.6 **LOGOS**

Autorisés

2 CEI ***

2.1. **COMPETITION** (Art. 820, 821, 808, 806, 801)

Equipe Individuel OUI

Temps limite du raid
Méthode de départ
Genre de terrain
Différence d'altitude

2.2. DISTANCE MINIMUM PAR JOUR

Km Nombre de phases (2 à 6)

Vet Gates

Km Dans une halte chronométrée de min.
Km Dans une halte chronométrée de min.
Km Dans une halte chronométrée de min.
Km Dans une halte chronométrée de « finish ».√

2.3 FREQUENCES CARDIAQUES

A chaque contrôle vétérinaire, la fréquence cardiaque ne doit pas dépasser
après minutes de repos.√

2.4 POIDS MINIMUM

(pas de poids minimum pour les compétitions Enfants, Juniors et Jeunes Cavaliers)

Kg √
Méthode de pesage

2.5 LIEU ET HEURE DE DEPART

Lieu LIBRAMONT
Heure 6H00

2.6 LOGOS

Autorisés

3. CEI **

3.1 COMPETITION (Art. 820, 821, 808, 806, 801)

Equipe Individuel √
Temps limite du raid

Méthode de départ
Genre de terrain
Différence d'altitude

3.2 DISTANCE MINIMUM PAR JOUR

Km Nombre de phases (2 à 6)

Vet Gates

Km Dans une halte chronométrée de min.
Km Dans une halte chronométrée de min.
Km Dans une halte chronométrée de min.
Km Dans une halte chronométrée de « finish ».√

3.3 FREQUENCES CARDIAQUES

A chaque contrôle vétérinaire, la fréquence cardiaque ne doit pas dépasser après minutes de repos.√

3.4 POIDS MINIMUM

(pas de poids minimum pour les compétitions Enfants, Juniors et Jeunes Cavaliers)

Kg √
Méthode de pesage

3.5 LIEU ET HEURE DE DEPART

Lieu LIBRAMONT
Heure 6H30

3.6 LOGOS

Autorisés

4 INVITATIONS

a) Championnats & CEIO,s (Art. 826)

b) CEI,s (Art. 826)

Pays invités
Nombre de concurrents par pays
Nombre de chevaux par concurrent/pays

5 DATES DE CLÔTURES DES INSCRIPTIONS (Art. 121)

Les concurrents souhaitant participer à un concours international doivent être en possession d'une confirmation signée par leur FN. (Les concurrents doivent être inscrits pour les concours internationaux par leur FN). Les Comités organisateurs ne peuvent pas accepter d'autres inscriptions.

6 DELAI DE SOUMISSION (Art. 121)

(Obligatoire pour CEIO,s et Championnats seulement)

Inscriptions de principe	02/06/2008
Inscriptions nominatives	30/06/2008
Inscriptions définitives	14/07/2008

7 DEPENSES ET PRIVILEGES (Art. 132,133, 826.5)

Tous les frais – hébergements (concurrents, chefs d'équipe, palefreniers, etc), chevaux, transports, déplacement, sont à charge des concurrents.

A) CHEVAUX

Le logement des chevaux sera pris en charge par CO du 24/07/2008 au 28/07/2008 .

Dimensions exactes des boxes : 3MX3M

NB : Le CO doit mettre à disposition suffisamment d'installations sanitaires avec douches chaudes et froides pour hommes et femmes.

8 DROIT D'INSCRIPTION

CEI** = 230 euros + contrôle MCP

CEI*** = 260 euros + contrôle MCP

CEIOJY*** = 260 euros + contrôle MCP

BOXE COMPRIS, SUPPLEMENT POUR FOIN ET COPEAUX

PAIEMENT CASH AU MOMENT DE L'INSCRIPTION, NI CHEQUE, NI CB

9 CLASSEMENT GENERAL (Art. 128, 129, 130, 833)

9.1 CEIOJY***

MONTANT TOTAL **1.500 EUROS** ✓

1^e **500** ✓

2^e **300**

3^e **200**

4^e **100**

Le solde sera réparti aux autres classés avec un maximum de 80 euros.

Prix de la meilleure condition : oui montant : **200**

Prix en nature : 1.000 euros

9.2 CEI ***

MONTANT TOTAL

1^e 2^e 3^e 4^e

Le solde sera réparti aux autres classés avec un maximum de 80 euros.

Prix de la meilleure condition : oui montant : **200**
Prix en nature : 1.000 euros

9.3 CEI **

MONTANT TOTAL

1^e 2^e 3^e 4^e

Le solde sera réparti aux autres classés avec un maximum de 80 euros.

Prix de la meilleure condition : oui montant : **200**
Prix en nature : 1.000 euros

10 PRIX

Dans toutes les épreuves des cadeaux et souvenirs seront remis à chaque concurrent ayant terminé l'épreuve.

IV. CONDITIONS VETERINAIRES (Art. 1011, 830, 831, 832)

1. EXAMEN VETERINAIRE A l'arrivée des chevaux sur le site

2. PREMIERE INSPECTION

Date Heure

3. INSPECTION FINALE

Date Heure

4. INSPECTION DE LA MEILLEURE CONDITION

1 heure après l'arrivée du premier concurrent et dans la limite des 10 premiers classés

5. VETERINAIRE TRAITANT DU CONCOURS

CEI4* un vétérinaire traitant pour 20 chevaux, CEI3* un vétérinaire traitant pour 30 chevaux, CEI2*/1* un vétérinaire traitant pour 50 chevaux

Nom : DR ISABELLE CAUDRON

Nom : DR AUDREY FRAIPONT

6. FORMALITES DOUANIERES

Néant

7. LABORATOIRE DE CONTROLE DES MEDICATIONS

Nom : Laboratoire des Courses Hippiques, Dr Yves Bonnaire

Adresse: 15, rue de paradis

F 91370 Verrières le Buisson

France

8. NOM DU MEDECIN/SERVICE MEDICAL

Nom: SERVICE D'URGENCE 100 Ce service doit à proximité immédiate du lieu du raid,

9. NOM DU MARECHAL FERRANT

Nom: MONSIEUR MATHIEU PIRET (BEL)



2006 - HISTORIQUE DE L'EVENEMENT

2006 fut la première édition de cette Coupe des Nations qui a remporté un franc succès international en réunissant **de nombreuses nations étrangères**. L'invitation a été lancée auprès de 43 pays les conviant à ce concours de prestige. L'évènement fut **très médiatisé** et retransmis en direct sur le site web endurance : www.endurance-belgium.com, ainsi que par les chaînes télévisées **RTL TVI** et **TV**

Lux. Les articles de presse et revues spécialisées furent unanimes dans leurs critiques : une organisation sans faille ! **La France** remporta avec grandeur la coupe des Nations et décrocha également la médaille d'or, en individuel, sur la CEI 3*. **L'Allemagne** s'attribua la médaille d'argent par équipe juste devant **la Belgique** qui fut médaille de bronze par équipe et médaille d'or, en individuel, sur la CEI2*. Les nombreux participants furent comblés par leur présentation sur le grand ring de la Foire de Libramont, lors du défilé de clôture et la remise des trophées, devant un public nombreux.



2007 – HISTORIQUE DE L'ÉVÉNEMENT

2007, deuxième édition de cette Coupe des Nations qui a vécu **une rude concurrence** avec trois nations engagées, La France, l'Italie et la Belgique. Le temps n'a pas vraiment été de la partie, toute la course s'est déroulée sous la pluie et a demandé bien du mérite à nos cavaliers chevronnés pour boucler sans dommage ! La rivalité France-Belgique a tenu en haleine bons nombres de spectateurs, et l'équipe d'Italie a résisté vaillamment. **Une seconde victoire pour la France, suivie de la Belgique et de l'Italie.** Le trophée a donc été remporté pour la **2^{ème} fois** par **la France** et laisse à présager un dur combat pour **2008**, qui verra peut être l'octroi du grand trophée « Centaur » à la France... Mais ne sous estimons pas la prouesse de nos jeunes cavaliers belges... **Tout peut encore arriver !**

Du côté de la CEI*** **une remarquable performance** a été réalisée par la cavalière **Maritza Pereira**, qui fera un parcours sans faute avec sa jument « **taborah de sier** » elle fera équipe avec les jeunes et talentueux cavaliers français pour terminer au grand galop sur la ligne d'arrivée à Libramont, avec 17 minutes d'avance sur le reste de la course, composé de Karin Boulanger et Tara, suivie de Sophie Behin et Malika d'Havenne. **La CEI**** a réservée une **très belle victoire** de Rachelle Jaumotte et son cheval Rukban Dikruhu MMN, suivie d'Audrey Olmans et Sisko et de Sarah Sun avec Abdullah's Aisha.



INFORMATIONS UTILES :

Logements :

Auberge d'Alsace – Hôtel de France, Mme Wery ****

Téléphone : 0032 61 466588

e-mail : hoteldefrance@aubergedalsace.be

web : www.aubergedalsace.be

Relais Godefroy ***

Téléphone : 0032 61 464204

e-mail : relaisgodefroy@skynet.be

web : www.relaisgodefroy.be

Hôtel au Duc de Bouillon – La Brocherie **

Téléphone : 0032 61 466320

e-mail : ducdebouillon@skynet.be

web : www.ducdebouillon.be

